



Sans emploi et il possible de divorcer??

Par **vacher**, le **08/10/2008 à 20:08**

bonjour je souhaiterais divorcer mais je suis actuellement sans emploi j'ai 2 enfants .je voudrais savoir si le faite de n avoir pas de revenue peut faire obstacle a ma demande .je demande le divorce pour incompatibilité d humeur .je ne sais par ou commencer .merci pour vos conseils

Par **Visiteur**, le **08/10/2008 à 20:35**

Ne pas avoir de revenu ne fait pas obstacle à votre demande, si vous pouvez payer les frais. Peut-être aurez vous droit à l'aide juridictionnelle, mais elle ne couvrira pas tout.rnIl faut aller voir une assistante sociale et un avocat.